

Informations de base	
2019/2836(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles pour la réalisation de contrôles officiels spécifiques sur les envois de certains animaux et bien originaires de l'Union et qui y sont réexpédiés après avoir été interdits d'entrée par un pays tiers Complétant 2013/0140(COD) Subject 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
23/09/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)06749	
23/09/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
09/10/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/10/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
03/12/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		